



REGLEMENTATION 2023-2024

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2^{ème} année du 2^{ème} cycle des études médicales DFASM 2

- Arrêté du 08 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales

I. ENSEIGNEMENTS :

10 unités d'enseignement de tronc commun réparties en 2 semestres

Semestre 3 (S3)

- * UE Médecine Intensive Réanimation (MIR) (12 h)
- * UE Hépato-gastro-entérologie (32 h)
- * UE Néphrologie-Urologie (35 h)
- * UE Neurologie (27)
- * UE Handicap-Vieillesse (11 h)

Semestre 4 (S4)

- * UE Gynécologie-Obstétrique (35 h)
- * UE Pédiatrie (25 h)
- * UE ORL-Ophtalmologie-Stomatologie (17 h)
- * UE Psychiatrie (28 h)

Semestre 3 et 4 (S3 – S4)

- * UE 12 Formation générale à la recherche et LCA (10 h 30)

01 unité d'enseignement libre : 60h

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau II : 7h

Présence obligatoire à toutes les séances du séminaire pour validation. Pas de 2^{ème} session.

II. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

II.1. Organisation de deux sessions d'examens écrits :

❖ SESSION 1 :

1 – Contrôle des Connaissances Essentielles - CCE - (en cours d'année)

Un CCE est prévu par UE sauf pour l'UE 12 (Formation générale à la recherche et LCA).

- 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions

Tous les CCE se dérouleront sur support informatique en distanciel.
Les CCE évalueront exclusivement des connaissances de rang A.
Durée du CCE : 60 minutes.

IMPORTANT

La présence au CCE est obligatoire.
En cas d'absence injustifiée, la note de zéro sera attribuée à l'étudiant.

2 – Examen terminal de DFASM 2

Les mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 avril 2024

Il comprendra 10 épreuves (une par UE)

Les épreuves pour chaque UE comprendront 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un problème à élément clé (KFP) de 3 questions.

A l'exception de :

- l'UE MIR : 30 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions ou un KFP de 3 questions ;
- l'UE Formation générale à la recherche et LCA (UE 12) : 2 articles (un de physiopathologie et un d'épidémiologie) ;
- pour l'UE de Néphrologie-Urologie est suggéré 1 DP de 7 questions, 1 KFP et 10 QI pour chacune des deux disciplines.

Durée des épreuves de chaque UE : 60 minutes

Durée de l'épreuve de LCA : 180 minutes

Toutes les épreuves se dérouleront sur support informatique en présentiel.

Les épreuves terminales évalueront exclusivement des connaissances de rang A et B.

3 - Validation (hors unité d'enseignement libre) :

Chaque UE est notée sur un total de 150 points comprenant :

- la note obtenue au CCE : 50 points = 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un KFP de 3 questions (**2.5 points par questions**) ;
- la note obtenue aux épreuves écrites de l'examen terminal de DFASM2 : 100 points = 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un KFP de 3 questions (**2.5 points par questions**) pour les UE à l'exception de l'UE MIR ;
- l'UE MIR est notée sur un total de 100 points = 30 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions ou un KFP de 3 questions (3.33 points par questions).

- L'UE 12 Formation générale à la recherche et LCA est notée sur un total de 150 points.

La validation de l'UE se fera par l'obtention d'une note minimale de 75/150. Pour l'UE de néphrologie urologie, une note différenciée sera produite pour chacune des deux disciplines ; seule la discipline invalidée sera présentée en 2^{ème} session

Le CCE ne comportera pas de note éliminatoire et sera considéré pour les calculs de session 1 uniquement.

❖ **SESSION 2 de rattrapage :**

Mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2024 : pour toutes les UE (S3 – S4)

L'épreuve de rattrapage sera proposée par le responsable de l'UE et pourra se dérouler à l'écrit, pourra comporter des dossiers cliniques progressifs, et/ou KFP et/ou une épreuve de LCA et/ou des questions isolées.

La note du CCE n'est pas conservée pour la session 2.

Validation :

La validation de l'UE se fera par l'obtention d'une note minimale de 75/150 aux épreuves écrites et /ou orales de chaque UE.

Présentation de la seconde session :

Seuls sont autorisés à se présenter à la session 2 :

Les étudiants qui se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites de la première session, sauf cas de force majeure signalée sous huitaine et/ou présentation sous huitaine d'un certificat médical.

II.2. Le classement en fin d'année

Le choix des stages hospitaliers reposera sur un mode de calcul aléatoire.

II.3. Organisation de la deuxième partie du certificat de compétence clinique (CCC):

- Il représentera 30% de la note globale du CCC comptant pour la validation du 2^{ème} cycle des études médicales (30 points/100)
- Calendrier : du lundi 17 au vendredi 21 juin 2024
- L'examen se déroulera sous forme d'un ECOS de 5 stations portant sur des attendus d'apprentissage et des situations cliniques de départ maîtrisées par les étudiants en fin de DFASM2 et validées par les responsables d'UE

I. CONDITIONS D'ADMISSION POUR LE PASSAGE EN DFASM 3 ET AUX EPREUVES DE L'EDN :

- Avoir validé l'ensemble des UE du DFASM 1 et du DFASM 2 incluant les UE d'enseignement libre ;
- Valider l'ensemble des stages hospitaliers de l'année ;
- Participer aux 5 stations d'ECOS.

IMPORTANT

A l'issue du DFASM 3, l'étudiant doit avoir validé 25 gardes et les 3 stages obligatoires de chirurgie, dans une unité d'accueil des urgences ou de réanimation ou de soins intensifs et de médecine générale ainsi qu'un stage en gériatrie et un stage en pédiatrie. Le livret hospitalier est étudié par le jury. Le Doyen a autorité pour intervenir dans la validation des stages. L'AFGSU de niveau 2 devra être validée en fin de DFASM 3.

II. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT :

Devra redoubler l'étudiant qui :

- A une ou plusieurs dette(s) d'UE (UE d'enseignement libre compris) ;
- N'a pas validé un ou plusieurs stages hospitaliers ;
- Ne s'est pas présenté aux sessions d'ECOS du CCC.

En cas de redoublement

- Les UE validées restent acquises ;
- L'étudiant devra valider l'UE d'enseignement libre au titre du DFASM 2 s'il n'a pas été validé mais n'est pas obligé de choisir le même ;
- L'étudiant devra refaire quatre périodes de stages hospitaliers et le(s) stage(s) non validé(s) ;
- L'étudiant aura la possibilité de repasser les stations d'ECOS du CCC.

RAPPEL

Pour l'Examen Dématérialisé National et le passage en FASM3, aucune dette d'UE, d'AFGSU ou de stage n'est acceptée.

Sauf dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'Université sur proposition du Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche médicale responsable, aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions. (Article 19 de l'arrêté du 8 avril 2013).

Le jury étant souverain, aucune note ne peut être modifiée après la délibération sauf en cas d'erreur matérielle.

Tableau de synthèse des modalités de contrôle de connaissances et des compétences DFASM 2

UE	VOLUME HORAIRE	EXAMEN	Modalités de notation	ECTS
SEMESTRE 3				
LEM211E - UE Médecine Intensive et Réanimation <u>Responsable de l'UE :</u> Pr Laurent Argaud laurent.argaud@chu-lyon.fr	12 h	<p style="text-align: center;">1 CCE (60 mn)</p> 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. <p style="text-align: center;">Examen terminal (60 mn)</p> 30 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions ou un key features problems de 3 questions.	<p style="text-align: center;">UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions)</p> <p style="text-align: center;">Examen : 100 points 3.33 points par questions</p>	2
LEM208E - UE Néphrologie – Urologie <u>Responsables de l'UE :</u> Pr Sandrine Lemoine sandrine.lemoine01@chu-lyon.fr Pr Olivier Thauvat olivier.thauvat@chu-lyon.fr Pr Sébastien Cruzet	35 h	<p style="text-align: center;">1 CCE (60 mn)</p> 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. <p style="text-align: center;">Examen terminal (60 mn)</p> 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer réparties en 1 DP de 7 question, 1 KFP et 10 QI pour la néphrologie et 1 DP de 7 question, 1 KFP et 10 QI pour l'urologie	<p style="text-align: center;">UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions)</p> <p style="text-align: center;">Examen : 100 points 2.5 points par questions</p>	6
LEM207E - UE Hépto-Gastro-Entérologie <u>Responsable de l'UE :</u> Dr Arnaud Pasquer arnaud.pasquer@chu-lyon.fr Pr Mathieu Pioche	32 h	<p style="text-align: center;">1 CCE (60 mn)</p> 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. <p style="text-align: center;">Examen terminal (60 mn)</p> 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	<p style="text-align: center;">UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions)</p> <p style="text-align: center;">Examen : 100 points 2.5 points par questions</p>	6
LEM203E - UE Neurologie <u>Responsables de l'UE :</u> Pr Sandra Vukusic sandra.vukusic@chu-lyon.fr Pr Sylvain Rheims	27 h	<p style="text-align: center;">1 CCE (60 mn)</p> 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. <p style="text-align: center;">Examen terminal (60 mn)</p> 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU,	<p style="text-align: center;">UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions)</p> <p style="text-align: center;">Examen : 100 points</p>	4

sylvain.rheims@chu-lyon.fr		questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	2.5 points par questions	
LEM204E -UE Handicap-Vieillessement <u>Responsables de l'UE :</u> Pr Gilles Rode (Handicap) Gilles.rode@univ-lyon1.fr Dr Antoine Garnier-Crussard (Vieillessement) antoine.garnier-crussard@chu-lyon.fr	11 h	1 CCE (60 mn) 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. Examen terminal (60 mn) 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions) Examen : 100 points 2.5 points par questions	3
SEMESTRE 4				
LEM201E - UE Gynécologie – Obstétrique <u>Responsables de l'UE :</u> Pr Gautier Chêne (gynécologie) gauthier.chene@chu-lyon.fr Pr Cyril.Huissoud (obstétrique) cyril.huissoud@chu-lyon.fr	35 h	1 CCE (60 mn) 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. Examen terminal (60 mn) 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions) Examen : 100 points 2.5 points par questions	7
LEM206E - UE Psychiatrie <u>Responsable de l'UE :</u> Pr Emmanuel Poulet emmanuel.poulet@chu-lyon.fr	28 h	1 CCE (60 mn) 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. Examen terminal (60 mn) 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions) Examen : 100 points 2.5 points par questions	54
LEM202E - UE Pédiatrie <u>Responsable de l'UE :</u> Pr Etienne Javouhey etienne.javouhey@chu-lyon.fr Pr Justine Bacchetta	25 h	1 CCE (60 mn) 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions. Examen terminal (60 mn) 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions) Examen : 100 points 2.5 points par questions	4
LEM205E - UE ORL Ophtalmologie Stomatologie <u>Responsables de l'UE :</u> Pr Eric Truy (ORL) eric.truy@chu-lyon.fr	17 h	1 CCE (60 mn) 20 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	UE : 150 points CCE : 50 points (2.5 points par questions)	3

Dr Ruben Hermann (ORL) ruben.hermann@chu-lyon.fr Pr Laurent Kodjikian (Ophtalmologie) laurent.kodjikian@chu-lyon.fr Pr Arnaud Gleizal (Stomatologie) arnaud.gleizal@chu-lyon.fr		Examen terminal (60 mn) 40 questions pouvant inclure des QRM, QRU, questions à menu déroulant, QROC, zones à pointer et devant comprendre au moins un dossier clinique progressif de 7 questions et au moins un key features problems de 3 questions.	Examen : 100 points 2.5 points par questions	
SEMESTRE 3 ET 4				
LEM209E - UE12 Formation générale à la recherche et LCA Responsables de l'UE : Pr Anne-Marie Schott-Pethelaz anne-marie.schott-pethelaz@chu-lyon.fr Dr Julie Haesebaert julie.haesebaert01@chu-lyon.fr	10 h 30	Examen terminal LCA (180mn) (2 articles)	UE : 150 points Examen : 150 points	3
LEM219E - Examens cliniques objectifs structurés 5ème année Certificat de compétence clinique Responsables : Dr Marion Cortet marion.cortet@chu-lyon.fr Dr Marc Lilot marc.lilot@chu-lyon.fr		Examen : 5 stations ECOS	30% de la note globale du CCC	1
LEM220E - UE Enseignement Libre DFASM2 Responsables : Dr Julie Haesebaert Julie.haesebaert01@chu-lyon.fr Dr Quitterie Reynaud quitterie.reynaud@chu-lyon.fr	60 h	D'octobre à mars	UE : 40 points	7
LEM221E - AFGSU Niveau II Responsables : Pr Thomas Rimmelé thomas.rimmele@chu-lyon.fr Dr Marc Lilot marc.lilot@chu-lyon.fr	7 h		Validation par la présence	
LEM210E - Stages hospitaliers Responsable : Pr Jean-Christophe Richard j-christophe.richard@chu-lyon.fr				
Volume Horaire total :	299 h 30			50

IMPORTANT

La présence de l'étudiant à l'ensemble des épreuves écrites de la 1^{ère} session est obligatoire.

Lyon, le

Le Doyen

Pr Gilles RODE